La gestion de l'eau, ça vous concerne !

Enquête publique

Dans le cadre des deux Directives européennes,
la **Directive-cadre eau** et la **Directive sur la gestion des risques d'inondation**,
une enquête publique conjointe sera réalisée du 1er juin 2015 au 8 janvier 2016.

Vous êtes invités à donner en parallèle votre avis sur les 2 types de plans qui en découlent :

- **les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)** exposant les mesures wallonnes définies afin de réduire les effets négatifs des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique, en ce compris la carte de l'aléa d'inondation, les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation.
- **les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH2)** fixant pour chaque rivière ou nappe d'eau souterraine l'objectif environnemental à atteindre pour 2021 ainsi que le programme de mesures à mettre en œuvre.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière et sur le site internet : environnement.wallonie.be/enquete-eau

Vos observations écrites peuvent être transmises via l'un des canaux suivants :

- **Le site internet : environnement.wallonie.be/enquete-eau**
- **Ou :**

Pour les Plans de Gestion des Risques d'Inondation
Via courriel : pgri.inondations@spw.wallonie.be
Via courrier postal :
Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,
avenue Prince de Liège, 7 – 5100 JAMBES.

Pour les Plans de Gestion par District Hydrographique
Via courriel : eau@spw.wallonie.be
Via courrier postal :
Secrétariat de la Direction des Eaux de surface,
avenue Prince de Liège, 15 – 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies **dans votre Administration communale** aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale le 11 janvier 2016 à 10h.
Personne de contact au service communal Environnement :
Mme S. Timmermans – Tél. : 061/210.333 –
Email : sabine.timmermans@herbeumont.be

IMPORTANT : une séance de clôture sera organisée dans votre commune !

Wallonie